



DCM DU 18 JANVIER 2024

Dossier suivi par :
Direction générale
direction.generale@ville-liffre.fr

N° : 2023.014

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, **le 18 janvier** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil.

Date de convocation : 12 janvier 2024 - **Date d'affichage** : 24 janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice : 29

22 Présents : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Laurent BERTIN, Yannick DANTON, Samuel GATTIER, Christophe GAUTIER, Jean-Christophe GILBERT, Jonathan RAULT, Mickaël ROSETZKY, Ronan SALAÛN, et Mesdames Julie AUBAUD, Laurence BLOUIN-DUFFÉE, Claire BRIDEL, Merlene DÉSILES, Chantal FRANCANNET, Awena KERLOC'H, Marie-Christine LESNÉ, Alexandra MARIE, Lydia MÉRET, Anne-Laure OULED-SGHAÏER, Rozenn PIEL, Elsa ROUSSEL, Anne VIOT.

7 excusés : Messieurs Jacques BELLONCLE, Loïg CHESNAIS-GIRARD, Alain CLERY, Eric GOSSET, Grégory PRENVEILLE et Mesdames Sophie CARADEC, NOEL Laëtitia.

7 pouvoirs : Messieurs Jacques BELLONCLE Loïg (qui a donné pouvoir à Claire BRIDEL), Loïg CHESNAIS-GIRARD (qui a donné pouvoir à Anne-Laure OULED-SGHAÏER), Alain CLERY (qui a donné pouvoir à Yannick DANTON), Eric GOSSET (qui a donné pouvoir à Rozenn PIEL), Grégory PRENVEILLE (qui a donné pouvoir à Laurent BERTIN) et Mesdames Sophie CARADEC (qui a donné pouvoir à Anne VIOT), Laëtitia NOËL (qui a donné pouvoir à Laurence BLOUIN-DUFFÉE).

Secrétaire de séance : Merlene DÉSILES.

RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS – SOLLICITATION DE FINANCEMENTS AU TITRE DE LA DSIL 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le guide opérationnel d'octobre 2023 relatif à la DETR/DSIL 2024 ;

VU l'avis du bureau municipal du 8 janvier 2024 ;

Il est nécessaire d'entreprendre des travaux de rénovation et de performance énergétique des bâtiments communaux.

En 2024, il est prévu de réaliser les travaux suivants :

1. Le renouvellement des systèmes de traitement d'air pour la mairie et l'espace intergénérationnel.
2. Le remplacement des éclairages leds de la salle de sport Jacques Prévert et du complexe Ferry.
3. Le remplacement d'une huisserie : la porte d'honneur de la mairie.
4. La réfection des couvertures pour l'école Prévert et Ferry/Desnos.

Le plan de financement prévisionnel pour ces travaux est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - Rénovation et performance énergétique des bâtiments communaux Janvier 2024			
Dépenses prévisionnelles (en HT)		Recettes prévisionnelles (en HT)	
Le renouvellement de traitement d'air pour la mairie	78 000,00 €	DSIL 2024 (sollicitée)	116 100,00 €
Le renouvellement de traitement d'air pour l'espace intergénérationnel	96 000 €	Autofinancement restant de la ville	270 900,00 €
Le remplacement des éclairages leds de la salle de sport Jacques Prévert	15 000,00 €		
Le remplacement des éclairages leds du complexe Ferry	14 000,00 €		
Le remplacement de la porte d'honneur de la mairie	17 000,00 €		
La réfection des couvertures écoles	167 000,00 €		
Total HT	387 000,00 €	Total HT	387 000,00 €

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de la rénovation énergétique des bâtiments ;
- **SOLLICITE** un financement au titre de la DSIL 2024 auprès des services de l'Etat ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à la sollicitation de ces subventions.

A Liffre,
Le Maire,
Guillaume BÉGUÉ

